

**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR DE RÈGLEMENTS**

Avis est donné que le conseil de la Ville, à son assemblée du 21 septembre 2009, a adopté le règlement suivant :

09-050 Règlement autorisant un emprunt de 260 000 \$ pour la réalisation de travaux de construction du réseau d'égout sanitaire sur la rue Rose-Marie située dans l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire le 26 octobre 2009. Il entre en vigueur en date de ce jour et est disponible pour consultation durant les heures normales de bureau à la Direction du greffe, 275, rue Notre-Dame Est. Il peut également être consulté en tout temps sur le site Internet de la Ville : www.ville.montreal.qc.ca/reglements

Montréal, le 2 novembre 2009

Le greffier de la Ville,
M^e Yves Saindon